

Accueil Paysan, AEC Vacances, Destination Partage, Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France, Logis La Pacifique, Petits Frères des Pauvres, Ternélia, Secours Catholique, Vacances et Familles, Vacances Ouvertes.

VACANCES

Ensemble faisons vivre la SOLIDARITÉ !

Notre collectif agit pour faciliter le départ en vacances des personnes en situation d'exclusion. Associations de solidarité, d'hébergeurs, d'acteurs du tourisme social et de l'éducation populaire, nous accompagnons au départ et accueillons plus de 60000 personnes (familles, enfants, adultes isolés, séniors) avec l'appui des bénévoles et des salariés de nos structures.

1- ACCÈS AUX VACANCES : UNE UTILITÉ SOCIALE, UN BIEN ÊTRE POUR TOUS

De multiples dynamiques découlent des vacances pour les enfants, les jeunes, les parents, les aînés. Sortir du quotidien, vivre des expériences de bien-être et voici que chacun découvre en lui des trésors inexplorés! Alors, reprendre l'initiative, sortir de chez soi et aller vers les autres, se lancer dans une formation, une recherche d'emploi, améliorer son quotidien, être moins dépendant redevient envisageable. Quand le regard des enfants sur leurs parents change considérablement, ils renouent avec la confiance en leur propre avenir.

Le départ en vacances est un facteur d'inclusion sociale et d'accès à la citoyenneté à tous les âges de la vie. Les vacances permettent de mieux vivre au quotidien, de se sentir à nouveau acteur et mieux dans sa peau. Cette césure impulse des dynamiques de projet, de réinsertion, et permet de lever de nombreux freins rencontrés par les publics les plus exclus. Ainsi, le départ en vacances participe grandement à la lutte contre la pauvreté. Imaginé, préparé, vécu, le projet de vacances se transforme en souvenirs et éclaire souvent une année entière.

Depuis 1982, l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances), grâce à l'émission et à la diffusion du chèque vacances, contribue au départ en vacances des salariés et de leur famille (10 millions de bénéficiaires, chiffre en constante augmentation). L'ANCV, par sa politique sociale, intervient de façon significative et durable, dans l'accès aux vacances des personnes et des familles en précarité (250 000 personnes par an, 27 millions d'euros). L'Agence est devenue un « outil » qui répond à « l'objectif national » d'égal accès aux vacances fixé par la loi de lutte contre les exclusions de 1998 ; l'Agence est un acteur important de la cohésion sociale.

Ce modèle qui est économiquement vertueux, car exclusivement financé par les excédents de gestion, l'est aussi socialement : les chèques vacances achetés par les salariés permettent le départ en vacances de ceux qui en sont exclus. **En somme, il ne coûte rien au budget de l'Etat et son gain pour la société est important.**

L'ANCV et les Caisses d'Allocations Familiales, par leur politique en faveur des vacances, participent à la stratégie de lutte contre la pauvreté portée par votre ministère.



FAMILLES, ENFANTS, ADULTES ISOLÉS, SÉNIORS

NOS ATTENTES :

- Les besoins sont importants. La consolidation et le développement de l'Agence permettraient de répondre bien davantage aux nécessités. Des adaptations réglementaires ou législatives qui sécuriseraient ces dispositifs, permettraient à l'Agence de mieux diffuser les chèques vacances auprès de tous les publics.
- La tutelle de cet établissement public pourrait utilement être assurée par le Ministère de l'Economie et des Finances et par celui des Solidarités.
- L'ANCV pourrait aussi voir ses moyens développés par l'apport d'un fond de dotations alimenté, par exemple, par l'hôtellerie de luxe et ses clients. Ils l'abonderaient, de manière quasi insensible, en versant 2% par nuitée. Sur la base des 350 hôtels de 5* et plus, la capacité de l'ANCV de mener une politique sociale pourrait être doublée.

2- LES EFFETS DES VACANCES : LA PORTÉE DES PROJETS VACANCES COMME OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT GLOBAL.

Les politiques publiques utilisent les vacances comme un soutien à la parentalité et un outil de mobilité. Mais, la fonction vacances est rarement vue comme un instrument d'inclusion sociale global.

Dans le cadre du plan pauvreté, les vacances n'ont eu qu'une visibilité modérée : seul le groupe 3 les a mentionnées. Les propositions, que ce groupe a soutenues, n'ont été que très faiblement reprises, notamment dans les travaux régionaux.

Il importe de tenir à l'esprit que penser projet vacances, c'est mobiliser des méthodologies, des objectifs, des évaluations, des accompagnements dans la durée, le tout prenant forcément en compte tant les réalités des territoires, que celles des hommes et des femmes qui les composent. Un projet vacances, construit par les futurs vacanciers, déploie des espaces que le travailleur social, ou le bénévole d'association, peuvent ne pas avoir appréhendé dans leur ensemble. Un projet vacances est un tout, à penser toujours dans un ensemble, avec un avant, un pendant et, surtout, un après.

Ainsi, le projet vacances permet de travailler, de manière globale et singulière à la fois, nombre de sujets :

- **LE BUDGET** : construire une épargne, définir des priorités, gérer les imprévus, affecter des recettes à des dépenses et surtout décomposer d'une autre manière l'ensemble des charges quotidiennes qu'une personne, une famille, un travailleur pauvre peut avoir.
- **LE LOGEMENT** : aborder la première « décohabitation » d'un jeune, gérer un espace privatif après des périodes en CHRS, ...
- **LA MOBILITÉ** : prendre d'autres types de transports, sortir de son environnement proche, et en découvrir d'autres.
- **L'ALIMENTATION** : équilibre alimentaire, découverte de nouvelles recettes car « en vacances on cuisine différemment » ou, pour certains jeunes, préparer ses premiers repas (ex: « je ne savais pas qu'il fallait mettre de l'eau pour cuire faire du riz ») pour finalement aborder la vie de tous les jours de manière autonome.



- **ESPACES COLLECTIFS** : règles de vie collective commune des campings et des villages vacances, transférables dans son immeuble, sa commune.
- **LE SÉJOUR** : activités, sorties, sports, culture, découverte du patrimoine, des terroirs.

Les vacances ont un impact direct sur la vie quotidienne des personnes et des familles :

- Stimulation des capacités de projection : durée de l'accompagnement, rupture avec l'immédiateté, hiérarchisation ...
- Epanouissement des fonctions cognitives et stimulation d'un désir de nouveaux projets (début du processus d'employabilité).
- Estime de soi : impacts psychosociaux par la réalisation du projet.
- Identification au corps social : être « comme tout le monde » facteur fort d'inclusion, tant pour les enfants que pour les adultes.
- Répit : évite le « burnout » des parents, des aidants familiaux (un temps pour soi).
- Santé : réduction des pathologies cardiovasculaires et des diabètes de type 2 liés au stress et au peu d'activités physiques.
- Générer du lien durable (par exemple, effets de la construction d'un départ collectif sur un quartier).
- Parentalité : un espace différent et des temps communs valorisants ; pour le parent non-gardien maintien d'une relation avec ses enfants.
- Contribution au PIB par l'apport des actions d'épargne, d'autofinancement, des publics et les solidarités que cela produit (avec les fondations, les commerçants).

Ainsi, le projet vacances s'insère parfaitement dans 10 des 15 thèmes de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Il intègre aussi d'autres orientations et stratégies : COG Etat/CNAF, stratégie parentalité du gouvernement (« dessine-moi un parent »), participation au service public de l'insertion -en pensant notamment à l'accompagnement des personnes au RSA par la mobilisation et le développement de l'estime de soi, aux actions des missions locales en vue d'une remobilisation des décrocheurs.



NOS ATTENTES :

- Porter dans la stratégie pauvreté une ligne effective qui manifeste l'enjeu transversal des projets vacances comme outils de lutte contre l'exclusion.
- Porter des avenants dans les conventions territoriales sur cette thématique afin qu'elle ait une place effective.
- Insérer le projet vacances dans la formation des travailleurs sociaux.
- Intégrer la rubrique « vacances loisirs » au sein des points conseils budget.
- Déployer une pédagogie de la réussite par la transformation de projets identifiés par tous comme constitutifs de mieux être, mieux vivre.
- Valoriser les hébergeurs qui facilitent l'accès à leurs structures à des vacanciers en précarité, primo-partants, qui acceptent d'accueillir les publics bénéficiaires d'aides et qui investissent pour faciliter le bon déroulement des séjours de ces vacanciers.

Plus de 60000 personnes accueillies avec l'appui des bénévoles et des salariés de nos structures.

3- LES INÉGALITÉS DES AIDES POUR LES PUBLICS :

La première des inégalités : pour accéder à l'information et à un accompagnement, il faut souvent être au préalable en lien avec une association.

Selon le lieu de résidence et à revenu équivalent, on est ou pas, bénéficiaire d'aides venues de différentes collectivités : CCAS, Conseils départementaux, régionaux, CAF, entreprises, comités d'entreprises, etc.

Ainsi, les aides des CAF, se révèlent disparates sur le territoire national car elles dépendent de la politique décentralisée, de chaque CAF.

De cela découle des variations, très importantes, d'un département à l'autre, selon :

- le budget global alloué aux vacances par chaque CAF,
- la répartition de ce budget entre aide aux vacances sociale (AVS) ou aide aux vacances familiales (AVF) : le taux de prise en charge des vacances étant différent en fonction de l'une ou l'autre. De plus, seulement 59 CAF participaient aux AVS en 2017 et nationalement, les AVS ne représentaient que 5077 séjours,
- la disparité de la participation versée aux familles : certaines CAF prennent en charge 90 % du coût facturé pour les AVS (par exemple CAF de l'Essonne), d'autres 85 % (par exemple CAF de la Loire Atlantique), d'autres 65 % (par exemple CAF Seine-Saint-de-Denis), d'autres versent un forfait (350 € pour une semaine pour la CAF de Paris, sans tenir compte de la composition de la famille).

Toutes aides confondues, les participations demandées aux familles sont très différentes d'un département à l'autre et malheureusement dans beaucoup de cas la PSF (Part supportable des familles) devient une PIF (Part insupportable des familles). Enfin, la participation des services sociaux ou le financement de l'accompagnement des familles par des associations peut être très différent d'un département à l'autre.

Pour les familles monoparentale primo-partantes, des actions d'accompagnement, tout au long du processus vacances, sont indispensables. Sans elles, beaucoup de ces familles, renoncent au séjour à l'une ou l'autre des étapes de ce projet, ce qui signe, pour elles, un nouvel échec.

Pour un accompagnement de qualité, adapté à la situation de chaque famille, nous avons besoin de travailleurs sociaux et, dans nos associations, de bénévoles formés.

NOS ATTENTES :

- Un travail sur l'équité territoriale qui prenne aussi à bras le corps la lisibilité des dispositifs, pour les familles, comme pour les acteurs en charge de l'accompagnement.
- Une prise en compte des questions relatives aux vacances au sein des maisons d'accès aux services publics.
- Le financement de l'accompagnement mené par les associations et les hébergeurs.



La première victoire de lutte contre l'exclusion c'est de se sentir comme tout le monde et les projets vacances ont, en ce sens, une efficacité manifeste.